

PENSER ET AGIR POUR LA VILLE DURABLE **Quels défis pour les urbanistes et les aménageurs ?**

La Ville durable, une utopie ?

Sur cette question passionnante et quelque peu insaisissable, non dénuée de pièges et contradictions, je voudrais faire part ici de quelques convictions, parsemées de doutes mais aussi d'une vraie envie d'aller de l'avant. Elles sont nourries par mon parcours professionnel dans l'urbanisme et l'aménagement, quelques voyages récents à l'étranger, ma proximité actuelle avec la société civile au Conseil de développement du Grand Lyon....

Le développement durable à l'épreuve de la complexité urbaine : quelques repères

Trois points me paraissent devoir d'emblée être posés dans le raisonnement

1) *Le développement durable dépasse, faut-il le rappeler, la seule dimension environnementale.* Il invite à donner la même importance à l'équité sociale et au développement humain, à la dimension économique, à la gouvernance et l'implication citoyenne. *Ne diluons pas pour autant* les enjeux majeurs dans une notion floue et indéfinie.

Le défi du changement climatique et de la raréfaction des ressources de la planète met les acteurs du développement urbain, comme beaucoup d'autres, au pied du mur. C'est dans les territoires urbains et périurbains en effet que se situe une part très importante des enjeux environnementaux, notamment en matière d'émission de gaz à effet de serre et de performance énergétique, de nuisances et de risques, et des réponses fortes sont attendues....

Mais *la ville fait « système »*, est à considérer comme un tout. Dans la concurrence mondiale, la performance et l'attractivité des villes et agglomérations jouent un rôle non négligeable dans le développement économique et l'emploi. Et les sociétés urbaines contemporaines sont confrontées à d'importantes mutations, en matière d'évolutions démographiques (recompositions familiales, vieillissement...) de modes de vie et pratiques de mobilité, et aussi de progression de la précarité et de la ségrégation sociale et spatiale... sans oublier la crise du logement qui, mal anticipée, a pris l'ampleur que l'on sait et engendre de nouveaux besoins. La montée des prix fonciers n'est-elle pas aussi préoccupante que celle du coût de l'énergie ?

2) *L'entrée « territoires » doit être au coeur de la démarche.* Elle invite à dépasser la juxtaposition d'approches thématiques, traitées sectoriellement avec leurs techniques et méthodologies spécifiques, à promouvoir une démarche « intégrée » qui articule les différents registres d'action, leurs synergies et leurs contradictions. Elle conduit à s'appuyer sur différents leviers interdépendants que sont l'organisation urbaine, l'urbanisme et l'aménagement, la gestion du territoire, le comportement des entreprises, les modes de vie des habitants (choix de consommation, de mobilité, de mode de déplacement..) et leur engagement citoyen, la démocratie participative.

Les choix en matière d'urbanisme aux différentes échelles sont particulièrement interpellés par les perspectives du développement durable, ils ne sont jamais neutres. L'amélioration de la performance énergétique se pense non seulement à l'échelle du bâtiment mais aussi à celle du quartier et des futurs développements urbains. Agencement des bâtiments favorisant l'ensoleillement, conception d'espaces publics prenant en compte le cycle de l'eau et la perméabilité, favorisant les « modes doux », le lien social et les lieux de vie, traitement harmonieux des rapports entre le bâti, l'espace végétal et la nature, choix réfléchis des densités et modes de consommation d'espace, coordination des systèmes de transports en commun et des localisations respectives de l'habitat, de l'emploi et les services, organisation de la diversité sociale aux différentes échelles, etc... font partie des thèmes récurrents.

L'urbanisme « durable » n'a-t-il pas pour finalité *d'ouvrir des possibles*, de permettre le choix d'alternatives démocratiquement débattus, de favoriser les comportements éco-responsables et les pratiques de développement durable? C'est pour nous tous l'opportunité de redonner sens à l'action publique, en relation avec les grandes questions de société

3) ***Appuyons-nous sur la dynamique urbaine que connaissent beaucoup d'agglomérations françaises pour faire la ville durable.*** La transformation significative de certaines métropoles à travers des projets urbains ambitieux, comme à Lyon, Marseille, Nantes, Bordeaux...et aussi de villes moyennes illustre cette dynamique. Evitons de faire du développement durable, la tentation existe parfois, une nouvelle couche qui viendrait se rajouter à d'autres politiques urbaines. Et interrogeons les évolutions de certains territoires n'allant pas dans le sens du développement durable (faibles densités périurbaines engendrant la domination de la voiture individuelle et le gaspillage de l'espace, fragilisation de la mixité sociale...).

Une mobilisation qui s'amplifie en France, mais un concept encore à clarifier...

Un double constat peut-être fait : celui d'une accélération spectaculaire dans la période récente, de la prise de conscience du développement durable et de sa prise en compte dans les pratiques des acteurs urbains, publics et privés, et des citoyens ; mais aussi celui d'un concept encore flou, au mode d'emploi mal défini voire insaisissable, parfois porteur de confusions ou d'approximations, laissant chacun libre de lui donner le contenu qui l'arrange. Il y a des pièges comme ceux dénoncés par Jean-François GUET dans son article de la revue PCM (1): le risque de malthusianisme, celui de réserver à des privilégiés les bénéfices des écoquartiers, la dictature des normes « hqe » et de « l'effet de serre » sur les projets en oubliant les autres finalités...

Depuis le sommet de la terre à Rio (1992), la signature de la charte des villes européennes pour un développement durable (Alboorg 1994), et le sommet de Johannesburg (2002), la mobilisation s'est cependant amplifiée, elle dépasse largement les seuls militants de l'écologie. Il n'y a guère aujourd'hui de projet urbain, d'opération d'aménagement qui ne se réclame de ce concept, qui en fait même un argument de communication forte, même si pour une partie de ces projets, la thématique est restreinte et ne justifie pas encore la dénomination d'écoquartiers. Par ailleurs de plus en plus de PLU et de SCOT développent l'exigence de durabilité, la SCOT de Montpellier comme la démarche de l'agglomération de Rennes font partie des précurseurs.

Dans un pays où on a tendance à attendre tout de l'Etat (tout en critiquant les démarches « descendantes »), il faut saluer les capacités d'initiative et d'innovation croissante de collectivités territoriales, l'engagement de maires, de professionnels (urbanistes et architectes qui accrochent aux démarches *hqe* mais ne souhaitent pas s'y enfermer), d'aménageurs, de promoteurs et investisseurs (longtemps réticents ils commencent à considérer qu'il y va de leur intérêt économique à moyen terme), de lotisseurs (développement de « lotissements denses »), de groupes de citoyens (La Duchère à Lyon). La presse spécialisée comme la presse grand public diffusent de plus en plus d'informations sur ces projets, il commence à se construire une culture commune. Soulignons aussi le rôle d'organismes publics nationaux comme l'ADEME, le CERTU, le PUCA, le CSTB (2)....

Le « Grenelle de l'environnement », organisé à l'automne 2007, aura été une nouvelle étape très importante de cette mobilisation. Elle a marqué les esprits en permettant justement de faire co-produire ensemble des groupes d'acteurs différents et parfois opposés : le monde associatif, le Medef et le monde des entreprises, les syndicats et organisations professionnelles, les associations de collectivités locales, l'Etat. Il a fait bouger les lignes chez les uns et les autres, chacun l'a reconnu, c'était une première en France. Ce chantier, dont les suites sont fortement attendues (mise en œuvre des propositions), a comme son nom l'indique mis davantage en avant les préoccupations environnementales que celles plus larges du développement durable. Sans doute était-ce une première étape obligée car la France devait combler un retard évident dans ce domaine, et il est bon de rappeler que le développement durable n'a pas pour objectif de minorer ces préoccupations....

Un regret est à formuler : que le Grenelle de l'environnement ait peu abordé la question de la ville, ou du moins que les propositions en la matière n'aient eu qu'une faible visibilité dans la communication et le débat (par exemple : rendre obligatoires des « plans énergie-climat territoriaux », développer d'ici 2012 un « écoquartier » dans toutes les communes ayant des programmes de développement de l'habitat significatifs...). Par ailleurs des contributions particulièrement intéressantes ont été produites à l'occasion du Grenelle, il faut citer notamment celles du Club Ville-Aménagement, des agences d'urbanisme, des organisations professionnelles des urbanistes, des architectes, du CERTU, etc...qui mériteraient une large diffusion (3). Des convergences se dégagent largement de ces contributions, notamment sur l'approche globale de la ville, elles comportent également des suggestions originales

Des enseignements à tirer de pays étrangers : les écoquartiers, ...

L'initiative des écoquartiers a été lancée dans des villes d'Europe du Nord, comme vitrines d'une démarche très volontariste associant le plus souvent des collectivités et des groupes de citoyens, des maîtres d'ouvrage et des concepteurs très motivés. Parmi les plus emblématiques on citera Fribourg en Allemagne (quartiers Vauban et Rieselfeld lancés il y a plus de 10 ans), Bedzed près de Londres (programme de logements visant zéro émission de gaz à effet de serre), Kronsberg à Hanovre, Eva Lanxmeer à Calemborg (Pays-Bas), Hammarby Sjöstad à Stockholm, Västra Hamnen à Malmö, etc... Ces projets mettent d'abord l'accent sur la réduction de l'empreinte écologique, mais vont au delà en matière de qualité de vie. La plupart ont mobilisé dès l'amont une forte participation citoyenne.

Ce qui frappe le visiteur dans ces quartiers, au delà de leurs différences, ce n'est pas tellement l'originalité des solutions, assez bien connues de l'ingénierie française, mais c'est la force du passage à l'acte à travers des projets ambitieux et souvent audacieux, et la combinaison systématique de quelques thématiques urbaines majeures telles que :

- *une forte desserte par transports en commun (tramway ou autre...) combinée à des densités raisonnables à typologies variées (petits collectifs, individuels denses, maisons de ville...)*
- *un haut standard de performances énergétiques au niveau de la conception des bâtiments, de l'organisation urbaine (exposition, ensoleillement...), et de la mobilisation d'énergies alternatives (solaire et autres) et aussi en matière de déchets et de cycle de l'eau*
- *l'alliance de la densité et d'une présence très forte de la nature, rarement vue en France (végétalisation massive des cœurs d'îlots à Fribourg, préservation des trames vertes et de l'écosystème pré-existant, jardins en pied d'immeubles, gestion par les habitants...). Le végétal est considéré comme vecteur de lien social.*
- *un traitement qualitatif exigeant de l'espace public donnant par exemple priorité à la perméabilité des sols (système de l'assainissement à l'air libre, noues végétalisées), aux modes doux en limitant la place de la voiture et du stationnement, espace largement approprié par la mixité des usages et des publics (enfants notamment),*
- *la mixité des fonctions urbaines avec la présence de services, de commerces, d'emplois (notamment d'utilité sociale), le développement de lieux de vie et de démocratie participative, favorisant au passage les déplacements courte-distance et évitant la « mono-fonctionnalité » de ces quartiers résidentiels*

Ces écoquartiers soulèvent pour autant une série de questions. Pour certains d'entre eux, la mixité sociale n'est pas forcément au rendez-vous (le quartier Vauban a été largement investi par des « bobos » militants de l'écologie, le quartier Rieselfeld est plus diversifié) Quartiers à haute qualité urbaine ils prennent parfois l'allure de territoires refermés sur eux-mêmes, comme s'il s'agissait d'« exterritorialités », d'espaces d'exception hors la ville ordinaire. Projets neufs situés le plus souvent près du centre (anciennes friches) ou en proche périphérie, ils pourraient, si l'on n'y prend garde, véhiculer un message de moindre exigence en matière d'urbanisme durable pour les autres territoires, centraux ou périurbains, y compris pour les quartiers existants, ou les quartiers difficiles en rénovation urbaine qui présentent des défauts parfois majeurs en matière de qualité environnementale et urbaine.

Ces pistes de réflexion sont évidemment à approfondir, il n'empêche que ces expériences nous envoient des signaux très forts, du fait de leur statut de « vitrine ». Des enseignements riches sont à tirer des premières réalisations pour que nous puissions en France aller plus loin à l'avenir, sans chercher à tout transposer tel quel.

...les approches globales : éco-densité, sustainable cities, community development, new urban planning

Tout aussi riches d'enseignements et d'innovations sont les démarches de villes ou d'agglomérations qui se sont engagés dans une démarche globale de développement durable à l'échelle de l'ensemble de leur territoire

A **BREDA** (Pays-Bas), par exemple, on ne parle pas d'écoquartiers, mais de construire et transformer la ville comme s'il s'agissait d'un organisme vivant. La stratégie vise à articuler dans tous les territoires la thématique de mixité sociale et intergénérationnelle et de parcours résidentiel (concept de durabilité sociale d'un quartier), l'habitat dense et économe en énergie, l'urbanisme à échelle humaine, les liaisons douces pour cycles et piétons, la prise en compte de la nature et de la biodiversité (tout habitant doit disposer d'un espace vert à moins de 200 m, trame verte à l'échelle du grand paysage). Trois sortes de territoires sont distingués dans la ville selon le type d'intervention qu'ils appellent plus particulièrement : la consolidation, la restructuration (ou revitalisation), la transformation (quartiers nouveaux), déclinant les principes précédents. A Breda la notion de « sustainable city » se lit dans le dessin de la ville.

En Amérique du Nord deux métropoles de la côte ouest, de taille un peu supérieure à celle de Lyon et à croissance soutenue, méritent aussi le détour car elles sont à l'avant garde du mouvement pour les villes durables dans ce continent : **VANCOUVER** au Canada, où est née l'association « Greenpeace », et **SEATTLE**, à la tête du réseau des 40 villes des USA qui militent pour la ratification du protocole de Kyoto. Dans ces deux villes ambitionnant d'être des « sustainable cities » est développée une démarche intégrée de planification et de projet (comprehensive planing, smart location, city by design)

A Vancouver est particulièrement mis en avant le concept d'**écodensité** (ecodensity), qui associe à la densité une triple exigence écologique, de qualité de la vie quotidienne et de logement abordable pour tous (« building communities that are green, livable and affordable »). Ce principe d'écodensité est décliné de façon modulée depuis plus de 20 ans aussi bien dans le centre qu'en périphérie, en relation avec le développement des transports en commun. Dans l'espace central (down town), où priorité est donnée à la fonction résidentielle par rapport aux bureaux, il se traduit par le développement de tours d'habitat à l'architecture fine et élégante, de hauteurs variées mais ne dépassant pas 80 à 90 m, et en retrait de la trame viaire laissant ainsi un espace confortable pour des alignements commerciaux le long de rues et avenues « à l'européenne » (R+2), et des espaces verts de voisinage. Le down town a ainsi regagné 30.000 hb en 15 ans.

Le visiteur est également frappé dans ces deux villes par le travail sur la reconquête qualitative de l'espace public, la volonté mise en pratique de limiter la place de l'automobile et du stationnement (car pooling, car sharing...), le développement important dans tous les quartiers de « jardins partagés » (cultivés par les habitants et ouverts au public dans la journée), les « community centers » et le travail sur la mixité sociale dans les quartiers en transformation...

On constate un jeu d'acteurs inhabituel pour les français où s'articulent et travaillent en synergie les trois pôles principaux que sont la collectivité (il n'y a pas de coupure entre la planification urbaine et la conduite des projets), les développeurs privés (qui consacrent des fonds importants aux actions d'intérêt général : environnement, logement social, projets de développement local), et la démocratie participative à l'américaine. Celle-ci renvoie largement aux démarches de « **community development** » (expression intraduisible en français) avec les projets d'initiative locale, la mobilisation systématique des habitants à l'amont des projets urbains, la prise en compte systématique des minorités ethniques et personnes en difficulté...

Signe des temps, se sont tenues en 2006 à Vancouver deux manifestations internationales importantes le « Forum urbain mondial » (ONU Habitat III), et le « World planer congress ». Il en est ressorti une déclaration commune affirmant la nécessité d'un renouveau de l'urbanisme et de la planification. Le « *New Urban Planning* » (que l'on pourrait traduire par « planification intégrée ») s'appuie sur dix grands principes : la durabilité, la transversalité, le réalisme budgétaire, le partenariat, la subsidiarité, la réponse aux besoins, la disponibilité foncière, le pilotage stratégique, le souci des plus pauvres, et la mobilisation des ressources locales.

Retour sur le contexte français : quelles pistes d'actions prioritaires pour un urbanisme responsable ?

On l'aura compris, ce détour par l'extérieur avait pour objectif, non pas d'énoncer des recettes ou des recommandations à caractère universel, mais d'inviter à nourrir nos propres réflexions et à retrouver peut-être ce que devraient être les fondamentaux d'un urbanisme et d'un aménagement de qualité, à mettre en œuvre sur tous les territoires et aux différentes échelles. N'est-ce pas la bonne façon de définir un urbanisme « durable », ou un urbanisme « responsable »

Pour ce qui est de la France, il faudrait à mon avis mettre l'accent particulièrement sur les pistes ou préconisations suivantes :

1) *Plaidoyer pour des démarches intégrées* : le développement durable ne devrait pas être une couche supplémentaire d'un urbanisme et d'un aménagement de qualité, mais au cœur même de leur définition. Les propositions et initiatives foisonnantes auxquelles on assiste aujourd'hui sont l'occasion de stimuler l'intelligence collective et l'imagination de tous les acteurs : pouvoirs publics, professionnels, acteurs économiques, citoyens, et de les mettre en situation de co-produire ensemble des projets de qualité... démarche plus efficace que celle de normes imposées, toujours réductrices et désresponsabilisantes, dès lors qu'il ne s'agit pas que de questions strictement techniques.

2) *La question récurrente de l'étalement urbain* devrait enfin être saisie à bras le corps. L'étalement urbain existe aussi (plus ou moins) dans les pays voisins, mais son ampleur en France semble battre tous les records et renvoie à une réalité en plein décalage avec les intentions exprimées. Agir efficacement suppose de bien comprendre les mécanismes à l'œuvre, publics et privés, et de sortir de certaines confusions entre « extension » et « étalement » entretenues par un vocabulaire ambigu.. La question est : comment accueillir un rythme annuel plus élevé de logements (4) tout en étant soucieux, beaucoup plus que dans le passé, d'économiser l'espace, l'énergie et les ressources. Il est pour cela nécessaire à la fois de renouveler et densifier la ville existante et de développer les territoires périurbains, en privilégiant des formes intensives plutôt que l'urbanisation diffuse et éclatée. L'action est à développer sur plusieurs registres, notamment:

- développer une gouvernance et une planification intercommunale aux bonnes échelles, celle des grands territoires
- ne plus autoriser des densités trop faibles (5), en dessous d'un seuil qui rend quasiment indesservables par transports en commun les extensions urbaines (l'idée de densité minimale progresse...), et cordonner systématiquement développement des transports en commun et localisation de l'habitat et de l'emploi
- à partir de quelques exemples réussis, promouvoir en France des modèles alternatifs pour l'urbanisation périphérique, combinant aménagement et « ménagement » des territoires (valorisation des espaces naturels et du patrimoine paysager), développer des formes variées d'habitat intermédiaire entre le « tout individuel diffus » et l'image de ville compacte souvent assimilée à « ville minérale », développer une organisation urbaine multipolaire favorisant les centres de vie et la mixité sociale et urbaine

3) *Les politiques publiques locales sont encore trop dissociées*, notamment par l'organisation excessivement fragmentée de la gouvernance des territoires, à laquelle les lois de décentralisation n'ont pas remédié et qui est préjudiciable à la cohérence et au développement durable. L'exemple le plus significatif est la dissociation de l'exercice de compétences *dans les domaines des transports, de*

L'urbanisme et du logement : communes ou intercommunalités, périmètres différents et souvent trop étroits (SCOT, PDU, PLH...), pilotages politiques dissociés... Des réponses locales sont parfois apportées, mais beaucoup plaident pour l'ouverture d'un véritable chantier institutionnel.

4) **La notion de densité, qui fait souvent peur à nos concitoyens, ne peut être acceptée que si elle est associée à des valeurs positives et à des avantages comparatifs**, de qualité urbaine, de proximité des transports en commun, équipements et services, de proximité forte de la nature. Il ne peut y avoir sur un même territoire que des réponses diversifiées, tant au niveau des densités que des formes urbaines. Un travail pédagogique avec les citoyens les habitants, les professionnels, les opérateurs, exemples positifs à l'appui, est à développer.

5) **L'exigence du développement durable doit s'appliquer à tous les territoires et aux différentes échelles, et contribuer à mieux intégrer les quartiers dans la ville**. Soyons attentifs à ce que les futurs « éco-quartiers » sans doute nécessaires pour créer l'effet d'entraînement, contribuent à tirer dans le même sens l'ensemble des territoires de la ville. Travailler sur les quartiers anciens est tout aussi nécessaire. De même sur les territoires de banlieues en rénovation urbaine souvent plus handicapés que d'autres en matière d'environnement, dont les formes urbaines dès lors qu'elles favorisent la logique de ghetto social sont « durables » mais dans le mauvais sens ! La juxtaposition de territoires fermés sur eux-mêmes, cités de banlieue ou résidences sécurisées produit l'enfermement social. Le thème de la « **ville passante** », cher à David Mangin, fait partie du développement durable

6) **Il y a un réel besoin de renforcer les outils permettant de croiser, dans les territoires, la dimension économique, la préoccupation d'équité sociale et l'exigence environnementale**. De multiples exemples d'application pourraient être cités : pouvoir raisonner en coût global investissement et fonctionnement (diminution des charges), permettre aux habitants des quartiers d'habitat social d'accéder à des coûts abordables à la qualité environnementale, valoriser la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, systématiser les PDE (plans de déplacements d'entreprises), réfléchir à ce que peut être l'emploi et le développement économique durable dans les zones à risques (ex couloir de la chimie à Lyon), revisiter l'économie de l'aménagement en introduisant des critères tels que flexibilité ou réversibilité... et des indicateurs tels que « bilan carbone », « neutralité carbone » (propositions du Certu pour évaluer l'impact de nouvelles implantations urbaines), développer en France de véritables filières industrielles sur les nouvelles techniques environnementales, de nature à réduire les coûts et à créer des emplois.

7) **Et si la relance des politiques foncières**, largement laissées en friche depuis la fin des trente glorieuses et la décentralisation, à l'exception de quelques agglomérations, étaient une des conditions de réussite de la ville durable ? Répondre à la crise du logement, retrouver les moyens de promouvoir la mixité sociale le long des nouvelles lignes de transports en commun qui ont accéléré la hausse des prix fonciers, développer des projets qui structurent la périphérie et offrent une alternative à l'étalement urbain passe certainement par une relance des politiques foncières dans la durée, avec des outils renouvelés et à la bonne échelle

En conclusion, j'ai la conviction que les professionnels comme les acteurs territoriaux doivent résolument s'emparer de ces enjeux, certains s'y sont déjà bien engagés. Il se développe actuellement un courant sociétal puissant, porté par la prise de conscience de l'opinion, dont la résonance est à l'échelle mondiale et qui exprime l'attente d'une véritable responsabilisation collective. L'environnement est de moins en moins vécu comme une contrainte subie, mais comme le moteur de nouvelles dynamiques. On entrevoit par exemple un basculement chez les acteurs économiques, les entreprises ou les développeurs immobiliers, soucieux dans ce nouveau contexte de ne pas investir dans des produits qui pourraient être obsolètes dans quelques années.

Il est également frappant de constater que les inquiétudes sur l'avenir de la planète ouvrent un vaste champ de créativité et d'imagination, tout aussi éloigné des attitudes sceptiques que des injonctions parfois entendues visant à imposer des solutions toutes faites. Cette ouverture à l'innovation concerne

de nombreux domaines, les technologies, les process, les comportements humains, l'organisation des territoires, la place de la concertation. Pour les professionnels de l'aménagement, architectes, urbanistes, paysagistes, aménageurs et opérateurs, agents de l'Etat et des collectivités, c'est l'opportunité de réinterroger les concepts et les pratiques, la façon de travailler ensemble, de développer de nouvelles formes de travail interdisciplinaire et une large ouverture, qui va du monde scientifique à la société civile, bref de construire une nouvelle culture.

Ainsi, il était symbolique que le groupe de travail n°1 du Grenelle de l'environnement, en charge des questions de déplacements, de bâtiment et d'urbanisme, ait été co-présidé par un économiste britannique réputé (Nicholas Stern), un grand climatologue (Jean Jouzel), et un architecte Grand-Prix de l'urbanisme 2007 (Yves Lion). Il reste à souhaiter que la dynamique amorcée se consolide dans la durée et redonne du sens à l'action publique.

Jean FREBAULT

-
- (1) Jean-François GUET-Certu. *Quelle ville voulons-nous demain ? Les enjeux urbains du développement durable*. Article publié dans le numéro précédent de la revue PCM
 - (2) Consulter les sites de l'ADEME (pour la démarche d' »Analyse environnementale de l'urbanisme «), de l'ARENE Ile de France (pour le guide des quartiers durables en Europe), du PUCA (programme d'expérimentation « villa urbaine durable », programme « quartiers durables »..), du CERTU (prise en compte du développement durable dans les documents d'urbanisme...), du CSTB etc...
 - (3) Club Ville-aménagement : *Déclaration du Club à l'occasion du Grenelle de l'environnement* 15 oct 2007.
Fédération nationale des agences d'urbanisme : *Propositions de la FNAU et des agences d'urbanisme* oct 2007
Conseil Français des Urbanistes (CFDU) : *Agir pour une ville durable* sept 2007
Ordre des architectes : *Développement durable et architecture responsable. Engagements et retours d'expériences* nov 2007
CERTU *Plan Transport, Urbanisme, Gaz à effet de serre. Rapport de synthèse du groupe « déplacements courtes distances »* août 2007
 - (4) Pour la plupart des experts comme pour les plus hautes autorités de l'Etat, il faudrait construire au moins 500 000 logements par an en France, alors qu'on en construit actuellement environ 420 000
 - (5) De façon pragmatique et sans en faire un théorème, on peut estimer que les développements périurbains dont le COS moyen se situe en dessous de 0,3 ou 0,4 ont peu de chance d'être bien desservis par transports en commun. Les débats du Grenelle de l'environnement ont fait ressortir la proposition d'introduire dans les plans locaux d'urbanisme (PLU), la notion de densité ou de COS minimal (ce que ne permet pas aujourd'hui le code de l'urbanisme), et de lier plus systématiquement la conception urbaine et l'organisation des réseaux de transports (une disposition de la loi SRU le permet mais ne semble guère appliquée).